

La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation

Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain

AUTEUR.E.S

Inès RAMIREZ-COBO, Marcus ZEPF

RÉSUMÉ

À l'heure des grandes opérations de renouvellement urbain, la prise en compte de l'existant peut s'avérer problématique. Les critères pour identifier les éléments à conserver, valoriser ou démolir, ne sont pas souvent les mêmes selon les acteurs impliqués dans la production des nouveaux espaces urbains. La question de ce qui mérite d'être protégé et conservé est donc placée au centre du débat. Pour y répondre, l'identification des éléments constitutifs de la « mémoire collective » s'avère un objectif stratégiquement pertinent. Car il peut favoriser la construction d'un « espace de négociation » au sein de la production des espaces urbains, nécessaire pour une prise de décision consensuelle dans un contexte marqué par l'incertitude.

MOTS CLÉS

Mémoire collective, espace de négociation, projet urbain, patrimoine, ancienneté et identité

ABSTRACT

Large-scale projects of urban renewal must take into account the existing, which could be problematic. The criteria for identifying the elements to be preserved, valued or demolished, are not often the same according to the actors involved into the production of new urban spaces. The question of what deserves to be protected and preserved is therefore placed at the centre of the debate. To answer this, the identification of the constituting elements of the “collective memory” is a strategically relevant objective, since it can promote the construction of a “bargaining space”, which is necessary for the production of urban spaces in a context of uncertainty.

KEYWORDS

Collective memory, Bargaining space, Urban project, Heritage, Age and identity

INTRODUCTION – LA RECHERCHE-ACTION

AU SERVICE DE LA CONCEPTION DU PROJET URBAIN DE LA BLUEFACTORY

Ce travail s'inscrit dans le projet de recherche-action QUALITEP, autour la démarche de conception du projet de renouvellement du site Cardinal, appelé BlueFACTORY, dans la ville de Fribourg (Suisse). La démarche implique des collaborations étroites avec les principaux acteurs du projet de la BlueFACTORY (notamment avec la maîtrise d'œuvre), et une quête de solutions innovantes et collectives susceptibles de répondre à la fois à des problématiques liées à la mise en valeur de l'existant mais également des espaces futurs, et à des urgences très concrètes issues des processus de conception négociés.

Le projet de la BlueFACTORY trouve ses origines dans une initiative de planification lancée en 2012 par les autorités cantonales et communales, suite à la fermeture en 2011 de l'ancienne brasserie Cardinal, installée dans le secteur depuis la deuxième partie du XIX^e siècle. Zone stratégique de la ville de Fribourg, due à des enjeux liés aux développements de proximité

du site et à sa localisation privilégiée proche du centre-ville et de la gare, elle constitue une propriété partagée de l'État de Fribourg (6 500 m²) et de la BlueFACTORY SA (53 000 m²).

Suite à l'annulation d'une première proposition d'aménagement, perçue comme « trop rigide », un nouveau projet est en cours de réalisation, ayant comme but de rappeler les conditions de mise en valeur des bâtiments existants et en particulier ceux qui appartiennent au patrimoine et à l'histoire du lieu, tout en créant un nouveau « quartier d'innovation ». Cependant, ce processus n'est pas exempt de tensions, notamment entre les différents maîtres d'ouvrage (le Canton de Fribourg, la Ville de Fribourg et la société anonyme BlueFACTORY SA). Certaines sont liées à la conservation de bâtiments dits « emblématiques », comme la halle d'embouteillage (appelée aussi Halle grise) ou la cheminée en briques de l'ancienne brasserie. Par ailleurs, les habitants et les usagers semblent être, pour le moment, exclus du processus de conception, d'où un risque d'opposition par rapport aux stratégies de mise en valeur de l'existant (Linossier *et al.*, 2004) et des identités locales.

Ce travail part d'un double constat :

- Les différents intérêts des acteurs par rapport à la spatialisation des nouveaux espaces entraînent souvent des situations conflictuelles quant à la conservation ou la démolition de l'existant.
- Les classifications réglementaires du patrimoine existant ne résistent pas à une analyse fine des éléments identifiés comme « identitaires » par l'usager, l'habitant ou le citoyen.

Il ne s'agit pas ici d'opposer les notions de patrimoine et d'identité, mais plutôt de mettre en avant les différentes manières dont le patrimoine et les identités locales mobilisent la mémoire liée aux espaces urbains, et aussi de tester des méthodologies capables de proposer des espaces de négociation à partir desquels construire une vision collective des espaces à aménager.

Pour développer ce propos, deux notions seront principalement évoquées. D'abord, la « *mémoire collective* », comme le souligne Halbwachs : « les habitudes locales résistent aux forces qui tendent à les transformer, et cette résistance permet le mieux d'apercevoir à quel point, en de tels groupes, la mémoire collective prend son point d'appui sur les images spatiales » (1997 : 199-200). Ensuite, les « *zones d'incertitude* », qui permettront d'identifier des « zones de décision mal définies ou pas encore stabilisées », dont « le fonctionnement habituel est remis en question » (Bernoux, 200 : 455). Ces zones d'incertitude ont la particularité de constituer des « lieux où il va, ou où il peut se passer quelque chose » (*ibid.* : 189), ce qui implique l'existence d'un potentiel inexploité et donc la possibilité de les associer à des négociations (Ramirez-Cobo, 2016).

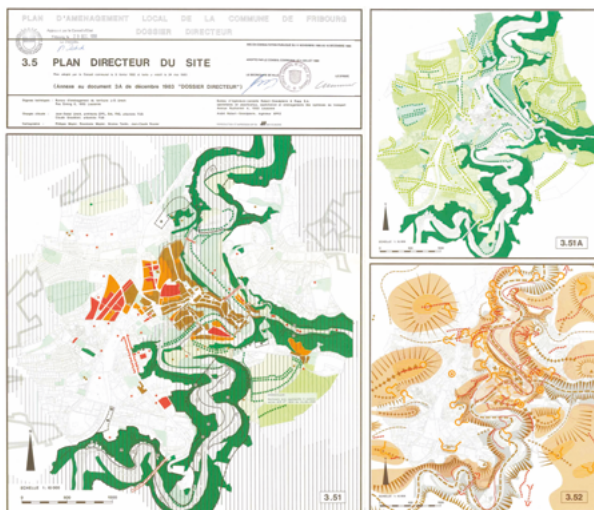
1. HISTOIRE, PATRIMOINE ET IDENTITÉ : QUELS RAPPORTS AU SEIN DU PROJET URBAIN ?

Dans toute démarche de conception d'un projet de renouvellement, les acteurs impliqués doivent respecter ce qui est stipulé dans les documents d'urbanisme en termes de protection, maintenance et conservation de plusieurs types d'éléments.

L'administration suisse, comme la française, tient à tenir compte autant des éléments physiques et matériels du territoire que des éléments immatériels. Dans le cas concret de la ville de Fribourg, ils établissent une grande diversité d'éléments, à des degrés de protection variables, parfois imprécis voire interprétables. En effet, la carte de valorisation d'éléments urbains du plan directeur du site, inscrit dans le plan d'aménagement de la commune de Fribourg de 1991, reprend autant des éléments spécifiquement protégés que des éléments

sensibles susceptibles d'un traitement attentif (comme des vues ou certains secteurs naturels).

Figure 1. Plan directeur du site de la commune de Fribourg



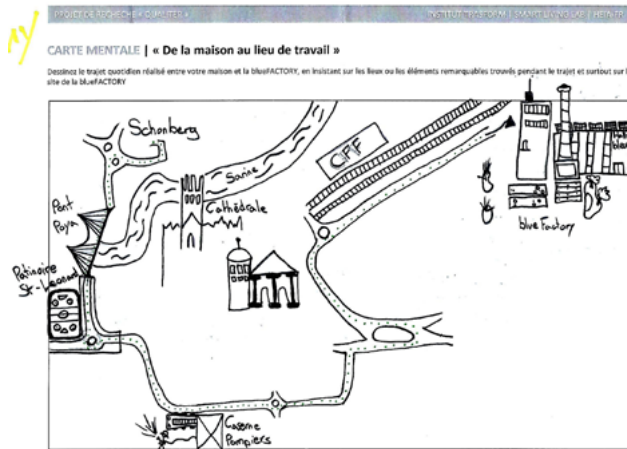
Le patrimoine, n'existant pas *a priori*, relève de l'invention (Choay, 1992) et découle d'interactions de différents groupes sociaux (Lamy, 1996). Comme conséquence de leurs évolutions, les classifications patrimoniales proposées pour les documents d'urbanisme s'avèrent également évolutives. La notion de « remémoration », déclinée en trois types de valeurs (historique, d'ancienneté et de remémoration intentionnelle), est liée directement à la notion de patrimoine (Fabre, 2014) et relève une approche institutionnelle de la « mémoire collective ». Cependant, elle ne semble pas pouvoir expliquer à elle seule des rapports d'attachement entre certains éléments urbains existants et les habitants. Ainsi, il peut exister d'autres éléments identitaires configurant également la mémoire qui ne sont pas pris en compte par les régimes de protection des dispositifs réglementaires. D'ailleurs, certains, manquant d'une protection institutionnelle, provoquent souvent des mobilisations contre des projets urbains perçus comme agressifs par les habitants (Linossier *et al.*, 2004). Notre hypothèse de départ soutient que les imprécisions et les incohérences entre différentes approches (par exemple entre l'usager et l'urbaniste) en ce qui concerne un même élément urbain peuvent trouver leurs origines dans cette question.

Il se peut ainsi que des « zones d'incertitude » dans la manière de percevoir certains éléments majeurs se situent au cœur des négociations entre des acteurs dont les intérêts ne coïncident pas, mais qui fournissent des « espaces de négociation » qui permettent le dialogue et le débat. Comment identifier ces éléments devient alors essentiel.

Nous travaillerons ici sur trois aspects susceptibles de configurer la valeur liée à la mémoire collective pour et dans un territoire : la valeur patrimoniale octroyée par l'urbanisme réglementaire (notamment par le plan directeur du site), l'ancienneté de l'existant (identifiée à partir de cartes historiques) et l'identité du quartier et ses alentours à partir des cartes mentales des usagers. Bien que les deux premiers fassent appel au monde du factuel, la notion d'identité

et l'outil d'analyse de la carte mentale méritent néanmoins d'être éclaircis. La première relève d'un « processus de construction de sens » à partir d'un « ensemble cohérent d'attributs culturels » (Castells, 1999). À travers des cartes mentales réalisées par une trentaine d'usagers de la BlueFACTORY, nous avons repéré des « éléments identitaires » en suivant la pensée de Kevin Lynch (2014), car ils permettent d'identifier une image à partir d'un objet, le distinguant d'autres objets par la reconnaissance d'une entité unique différenciable du reste (*ibid.*).

Figure 2. Carte mentale réalisée par un usager de la BlueFACTORY



2. APPROCHE « INSTITUTIONNELLE » ET APPROCHE « IDENTITAIRE » DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Ce travail de recherche-action pose la question des possibles incohérences et décalages entre une approche « institutionnelle » et une approche « identitaire » de la mémoire collective du site Cardinal. La première porte sur ce que l'évolution spatiale du quartier révèle et ce que les documents d'urbanisme prescrivent ; la deuxième, sur ce que les usagers perçoivent de l'existant. La méthodologie élaborée a comme objectif principal d'identifier des éléments physiques qui peuvent potentiellement devenir des sources de conflits quant à leur maintien, démolition ou mise en valeur, dans le processus de conception et construction du futur quartier de la BlueFACTORY. Pour ce faire, nous avons d'abord identifié des éléments porteurs de mémoire collective localisés dans le périmètre d'action à travers trois sources de données :

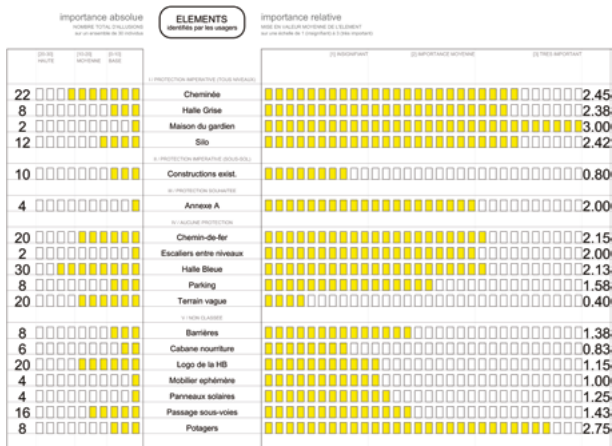
- des documents d'urbanisme, concernant les éléments constitutifs du patrimoine institutionnellement reconnu ;
- des cartes historiques, incluant la période comprise entre l'émergence du secteur industriel analysé (vers 1881) et aujourd'hui ;
- des cartes mentales réalisées par les usagers du quartier en cours de réalisation.

Très concrètement, l'objectif de ces analyses consiste à repérer les éléments qui sont ou ne sont pas repris dans les documents d'urbanisme, mais qui jouent un rôle important dans la mémoire collective des habitants du quartier. De même, il s'agit ici de montrer les éléments (physiques ou pas) ayant une valeur historique qui n'est pas forcément reconnue par les habitants.

Figure 4. Document de synthèse de l'ancienneté des éléments urbains du secteur étudié



Figure 5. Synthèse de la valorisation des éléments identitaires urbains du secteur étudié



À partir de ces aspects, un document synthétique des potentiels « espaces de négociation » en forme de matrice sera proposé dans le but de fournir une base d'informations partagée aux acteurs impliqués dans le processus de conception du futur quartier de la BlueFACTORY. Cette base trouve sa légitimité dans les imprécisions et les « incertitudes » des documents d'urbanisme auxquels on a fait appel plus haut, ainsi que dans leurs possibles évolutions. Ces trois sources différentes nous ont permis d'élaborer trois documents de restitution des trois aspects évoqués au début de notre texte : le patrimoine reconnu (à partir des documents d'urbanisme), l'histoire et l'ancienneté (à partir des cartes historiques), et les éléments identitaires du quartier (à partir des cartes mentales).

Par rapport au document généré à partir de l'analyse des cartes mentales, nous avons considéré deux variables :

- L'importance absolue correspond au nombre total d'allusions d'un même élément situé dans le périmètre d'action de la BlueFACTORY par l'ensemble des 30 personnes abordées, dans une échelle de 0 à 30 (de peu évoqué à très évoqué).
- L'importance relative définit la valeur moyenne d'un élément en fonction de sa représentation, dans une échelle de 0 à 3 (d'insignifiant à très important). Deux critères ont été respectés pour chiffrer cette variable : la taille de l'élément dessiné et son degré de détail.

3. LES ÉLÉMENTS PORTEURS DE MÉMOIRE DE LA BLUEFACTORY : IDENTIFICATION ET TYPES

Le résultat principal de cette recherche est présenté sous forme de matrice classifiant les éléments repérés par les usagers du quartier en transformation de la BlueFACTORY.

De cette matrice découlent quatre catégories d'éléments en fonction des deux variables évoquées (l'importance relative et l'importance absolue) :

- Type I : éléments existants à forte identité. Dans cette catégorie, des éléments patrimoniaux comme la cheminée de l'ancienne usine, mais également de nouvelles constructions comme la Halle bleue à vocation expérimentale et temporaire.
- Type II : éléments existants non conflictuels. Ici, des éléments souvent évoqués, sans réelle signification, comme les voies ou les passages sous les voies.
- Type III : éléments existants, identitaires et potentiellement conflictuels. Ce groupe constitue une catégorie susceptible d'entraîner des conflits pendant les négociations, ce qui implique dans leur traitement une quête de consensus entre les acteurs impliqués, y compris les usagers.
- Type IV : éléments existants à faible identité. Il s'agit d'éléments à la fois peu évoqués et peu valorisés, dont la substitution ne devrait pas impliquer de situations conflictuelles dans la négociation.

Figure 6. Matrice des éléments repérés par les usagers de la BlueFACTORY

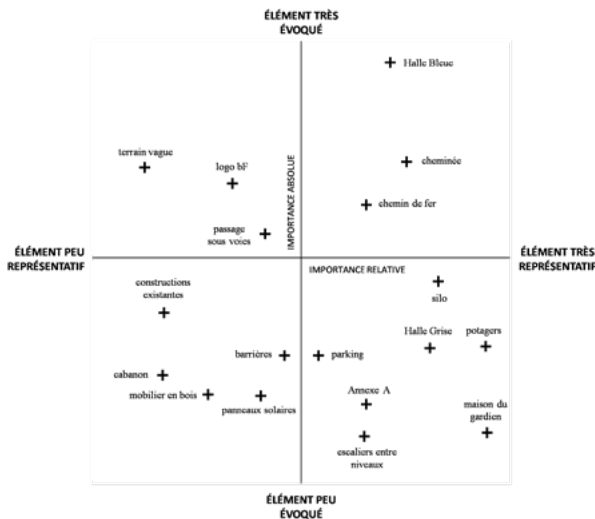
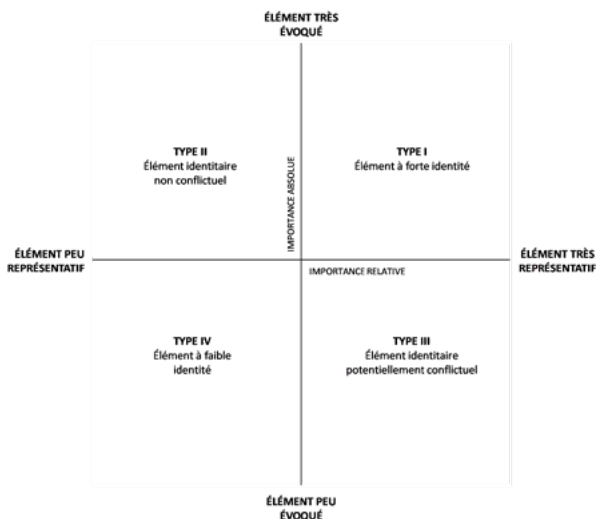


Figure 7. Proposition de types d'éléments porteurs de mémoire



Cette proposition, concernant l'identité des éléments de la BlueFACTORY, constitue non seulement une synthèse des analyses effectuées autour de la question de la mémoire collective définie à partir du patrimoine, de l'ancienneté et de l'identité, mais également un outil d'aide à la décision opérationnelle. Elle a une vocation expérimentale et devra être testée dans les mois à venir, jusqu'à la finalisation du projet QUALITEP prévue en février 2018.

RÉFÉRENCES

- Bernoux P., 2009, *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*, Paris, Seuil.
- Castels M., 1999, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- Choay F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- Fabre D., 2014, « Ancienneté, altérité, autochtonie », *Langage et société*, n° 147, p. 195-208.
- Halbwachs M., 1997, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- Lamy Y. (dir.), 1996, *L'alchimie du patrimoine. Discours et politiques*, Pessac, Publications de la MSHA.
- Linossier R., Russeil S., Verhage R., Zepf M., 2004, « Entre conflits et synergies. Renouveau urbain et patrimonialisation », *DisP-The Planning Review*, 40(159), p. 4-12.
- Lynch K., 2014, *La imagen de la ciudad*, Barcelone, Gustavo Gili.
- Ramirez-Cobo I., 2016, *L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain*, thèse de doctorat en urbanisme-mention aménagement, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- Zepf M., 2004, *Éléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, HDR en urbanisme, Université Lumière Lyon 2.

LES AUTEUR.E.S

Inès Ramirez-Cobo

HEIA

Smart living lab-Institut Transform

ines.ramirez@hefr.ch

Marcus Zepf

HEIA

Smart living lab-Institut Transform

marcus.zepf@hefr.ch